



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déploiement du pass culture dans le Grand Est

Question écrite n° 30934

Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de M. le ministre de la culture sur le déploiement du pass culture dans le Grand Est. En effet, celui-ci devait intervenir à compter du 20 avril 2020 pour tous les jeunes de 18 ans. Or, depuis la crise du covid-19, les élus, les acteurs de la culture et les jeunes concernés n'ont pas d'informations quant au calendrier de sa mise en œuvre. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer dans quelles conditions le pass culture sera accessible aux jeunes du Grand Est et notamment du département de l'Aube.

Texte de la réponse

Initié le 1er février 2019 sous la forme d'une application web, le pass Culture est disponible dans 14 départements et compte aujourd'hui plus de 95 000 utilisateurs, soit plus de la moitié du public éligible. Près de 70 % de ces jeunes ont déjà utilisé le pass Culture pour réserver une offre culturelle. Plus spécifiquement, la région Grand Est compte plus de 11 000 inscrits à travers les seuls départements des Ardennes et du Bas-Rhin et rencontre un fort succès avec près de 70 % d'utilisateurs ayant fait au moins une réservation. Le déploiement du pass Culture initialement prévu en avril 2020 s'inscrivait dans une logique de déploiement progressif et devait bénéficier à l'ensemble des jeunes et des acteurs culturels de la région Grand Est, au même titre que la Bourgogne-Franche-Comté, la Bretagne, l'Île-de-France, l'Occitanie, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, La Réunion et la Guyane. Cette nouvelle étape dans l'ouverture du dispositif à davantage de jeunes français a cependant été suspendue en raison de la crise due à l'épidémie de Covid-19 et à la fermeture des lieux culturels qui en a découlé. Malgré cet événement, la SAS pass Culture a continué à renforcer ses équipes dans la région Grand Est pour être plus efficace sur le département d'expérimentation actuelle et pour préparer l'ouverture de nouveaux départements. Une réflexion est actuellement en cours pour envisager une nouvelle étape de déploiement qui pourrait également inclure des évolutions du dispositif lui-même, en tirant les conséquences du bilan de l'expérimentation sur les 14 territoires où le pass Culture est actuellement déployé. Les arbitrages relatifs à ce schéma de déploiement seront portés à la connaissance des parlementaires dans les prochaines semaines, notamment dans le cadre du projet de loi de finances pour 2021.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30934

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2020](#), page 4656

Réponse publiée au JO le : [29 septembre 2020](#), page 6667